

Ça Va mal chez EVEHA (1/2)



Quand l'économie va, tout va (ou presque !)

Notre entreprise subit la crise du marché de l'archéologie préventive, démarrée en 2013, qui se traduit par des prix très bas, insuffisant pour permettre un équilibre des comptes. Éveha, bien que protégé jusque là, vit pleinement cette crise. Elle se manifeste au sein par une absence de trésorerie et de nombreuses dettes auprès des organismes sociaux et fiscaux, et dans une moindre mesure auprès des salarié-e-s.

Les effets de cette crise se sont faits réellement sentir à partir de février 2016, date à laquelle les salaires ont commencé à être versés avec retard. Ce retard s'est accentué et aggravé au fil du temps, passant d'un versement au 30 du mois puis autour du 5.

Les instances du personnel mettent tout en œuvre depuis un an pour mieux connaître et comprendre la situation économique exacte de l'entreprise, à travers notamment :

- un point durant la réunion mensuelle du comité d'entreprise
- le relai des questions des salarié-e-s lors de la réunion des délégués du personnel
- le lancement d'une analyse financière des comptes via une expertise extérieure
- pour les membres de la DUP, une formation accrue sur l'économie

En réponse à ces différentes démarches, la direction s'inscrit dans une attitude rassurante et communique avec parcimonie. Néanmoins, la lecture des comptes rendus des réunions du comité d'entreprise montre que la direction n'est pas en mesure de prévoir une date de l'amélioration économique, à l'image de la relance de l'activité prévue initialement au printemps 2016, puis à la rentrée 2016 et maintenant au printemps 2017 (en avril/mai/juin ?).

À l'heure actuelle, l'activité est soutenue et le sera de plus en plus. Cependant, elle n'est pas suffisante pour que l'entreprise sorte définitivement de la crise puisqu'elle s'accompagne toujours de prix bas voire légèrement en hausse.

Certains faits démontrent que les inquiétudes ressenties par une partie des salarié-e-s sont légitimes. Au printemps 2016, l'entreprise a évité de justesse le défaut de paiement grâce au versement anticipé du Crédit Impôt Recherche via une lettre de créance auprès d'une banque. Cette somme plutôt rondelette (plus de 2 millions d'euros), a servi à payer en grande partie les créances de l'entreprise auprès des fournisseurs et prestataires pour certains en attente de règlement depuis 6 mois. Depuis 2014, ce CIR est notre bouée de sauvetage, comme le montre l'expertise comptable réalisée pour le comité d'entreprise. Sans lui, nous atteindrions près de 3 millions de déficit par an.

Faute d'activité suffisante jusqu'à présent, les rentrées d'argent sont limitées et servent à démarrer les nouveaux chantiers. Notre fond de réserve de 5 millions (il y a 5 ans) s'est réduit comme peau de chagrin. Le besoin en fond de roulement est important en cette période de démarrage de chantier mais les liquidités propres sont quasi inexistantes.

L'entreprise s'est tournée vers les banques pour obtenir des avances de trésorerie afin de démarrer les chantiers, payer nos salaires et rembourser nos frais. Celles-ci s'opèrent sous la

forme de lettres de créances, factures après factures. Jusqu'à présent, notre carnet de commande prévisionnel, les partenariats avec le Réseau Entreprendre ou encore la Banque Public d'Investissement et l'augmentation du capital social en 2015 ont suffi pour entretenir une certaine confiance auprès des banques.

À terme, l'entreprise ne peut uniquement survivre en tablant sur les crédits d'impôt et l'augmentation du volume opérationnel sans une réelle augmentation des prix du marché. Ceux-ci ne nous ont permis que de limiter la casse.

Conséquence de cette crise, notre quotidien devient difficile : les achats sont gelés, les aménagements de bases sont suspendus, les moyens alloués à la réalisation de nos missions diminuent. Nous ne touchons plus le remboursement de nos frais professionnels depuis 5 mois. L'entreprise maîtrise ses coûts, mais c'est sur notre dos qu'elle le fait.

Pourtant, les salarié-e-s font effort sur effort pour maintenir la qualité de leur travail. Il serait logique de voir, dans ce contexte, une série de gestes de la part de la direction pour soutenir et encourager cet effort.

En lieu et place, l'entreprise confirme :

- Un gel des salaires
- Aucune prise en compte des pénalités bancaires liées au retard de versement des salaires
- Aucune mesure sociale pour améliorer le quotidien
- La réduction des taux de remboursement des déplacements professionnels
- Le gel des tickets restaurant

Du côté du personnel d'Éveha, cette situation n'est pas tenable dans la durée.

L'une des réponses de la direction à cette situation difficile est d'attaquer frontalement l'Inrap, et l'État, au nom de la « concurrence libre et non faussée », et d'attendre une auto-régulation du marché. Dans l'intervalle, ce sont les conditions de travail et la Recherche qui en pâtissent. De même, cette politique aux accents guerriers accentue un peu plus les tensions entre les différents acteurs de l'archéologie (Inrap, collectivités, SRA, CNRS, université, entreprises privées).

La solidarité n'est pas un vain mot. Elle est aujourd'hui plus que jamais nécessaire, entre collègue bien entendu mais aussi entre acteurs de l'archéologie. La situation n'est pas meilleure chez les autres (chômage partiel, gel des embauches, fusion de services d'archéologie, fermeture d'agence et d'opérateur).

Aucun modèle de sortie de crise proposé par les acteurs de l'archéologie n'est parfait. On peut néanmoins s'interroger sur l'évolution d'un système concurrentiel et libéral appliqué à l'archéologie. Ce système est en passe de montrer ses limites.

**Le scientifique doit rester au cœur de nos priorités,
ainsi que nos conditions de travail.**

*Siège du syndicat : SUD-Culture-Solidaires, 61 rue de Richelieu, 75002 PARIS - Tel : 01.40.15.82.68 --
Courriel : sud@culture.fr Mieux nous connaître : www.sud-culture.org et www.solidaires.org
Joindre la section syndicale SUD Culture Solidaires Éveha : sud.culture.solidaires@eveha.fr*